

*Les brèves du*  
**SENTIER**



PRINTEMPS/ÉTÉ  
2023

N°65



# AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN

## Infos municipales

Allons plus loin dans les économies d'énergie avec le SIEDA

## Les finances

Animations et festivités de l'hiver

État civil, agenda

# Infos municipales

**Environ 160 personnes avaient répondu à l'invitation de Laurence PAGES-TOUZE et de l'équipe municipale de Sainte-Radegonde le samedi 21 janvier 2023 pour assister à la première cérémonie des vœux de la mandature.**

*L'occasion pour Madame Le Maire de revenir sur quelques réalisations marquantes de son équipe et surtout de présenter aux habitants, forces vives de la commune et personnalités présentes (Préfet de l'Aveyron, maires de Rodez Agglo et conseillers départementaux), les nombreux projets à venir.*

*Madame Le Maire, pouvez-vous justement revenir sur quelques actions mises en œuvre depuis mi 2020 :*

Pour mener efficacement notre action municipale, il a tout d'abord fallu nous organiser et nous l'avons fait en créant quatre commissions et un groupe de travail. Dans tous nos travaux, nous tâchons de cultiver avec énergie et bonne foi l'esprit de consensus au service de l'intérêt général et du bien commun.

Chaque commission a son objectif à atteindre :

- assurer avec performance notre mission de service public
- affirmer un développement raisonné de la commune
- renforcer le « bien vivre ensemble »
- communiquer en toute transparence.

Dès l'été 2020, la commission « communication », a travaillé à la réalisation d'un site internet, mis en ligne 4 mois après notre installation. Vous y retrouvez les procès-verbaux de conseils, les bulletins municipaux et beaucoup d'autres informations. Il s'est en 2022 enrichi d'un portail citoyen qui vous permet de nous solliciter pour un renseignement ou un problème. La commission élabore également 2 bulletins municipaux par an.

Pour assurer avec performance notre mission de service public, nous avons rapidement œuvré pour établir un climat de confiance indispensable entre les agents de la collectivité et les élus. Chacun a pu trouver sa place.

En matière de service proposé à la population, nous avons élargi les horaires d'ouverture de la poste au samedi et lui avons confié la vente de pain, nouveau service très apprécié.

La commission « service au public » est très mobilisée pour l'école qui a vu le nombre de classes passer de 6 à 8 depuis 2020 pendant une période de covid durant laquelle de nombreux protocoles sanitaires se sont succédés. Ces évolutions ont nécessité de l'écoute entre les enseignants et les élus pour conduire à de la réactivité et des arbitrages justes. La rentrée 2022 s'est donc faite avec 188 élèves dont environ 150 en moyenne mangent à la cantine quotidiennement.



Cette commission s'est également chargée de revoir l'organisation du centre de loisirs et d'en confier la gestion à « Familles Rurales » ce qui a permis de donner un nouveau souffle et apporter des évolutions. À titre d'exemple, un séjour sera proposé aux enfants de la commune cet été.

Les cordons de la bourse sont tenus par cette commission. La promesse de poursuivre une gestion rigoureuse de la commune est tenue, sans augmentation des taux d'imposition, comme vous pourrez le constater dans l'article de ce bulletin consacré aux finances.

La commission « développement raisonné » a été elle aussi rapidement mise à l'épreuve puisque nous nous sommes employés, 10 jours après notre arrivée en 2020 à déjouer deux projets de lotissements portés par Procvivis devenu Eclisse Promotion, qui ne nous semblaient pas suffisamment tenir compte de leur site d'implantation et de leur proximité avec les quartiers existants.

Le lotissement situé sur un terrain communal dans la « trouée verte » a été abandonné. Quant au 2<sup>e</sup>, il a été dédensifié et

entièrement remanié à force de discussions et de réunions de travail avec un promoteur qui, passés les premiers contacts musclés, s'est montré à l'écoute et compréhensif de notre démarche.

Dans la foulée, nous avons profité d'une modification du PLUi porté par Rodez agglomération pour mettre en place un PAPAG qui signifie « périmètre d'attente de projet d'aménagement global ». Le principe est simple, il consiste à bloquer les terrains constructibles de ce périmètre dans l'attente d'une étude d'aménagement d'ensemble. L'étude a commencé le 23 décembre 2022. Financée à 75 % par Rodez agglomération, elle est réalisée par l'agence « Turbines », de Toulouse.

Ce cadre de vie que nous avons à cœur de préserver est un lieu facilitateur du « bien vivre ensemble ». D'autant que la commission ad hoc est à la manœuvre pour de nombreuses animations : fête annuelle des « 4V », goûter des aînés, spectacles « hors les murs » avec la MJC de Rodez, réalisation des décorations et du jeu de Noël, cérémonie des vœux...

La commission est également en contact avec les nombreuses et dynamiques associations de la commune et chargée de les fédérer pour la fête des 4V et le téléthon par exemple. Elle a également bâti dès 2021 les fondations du bar associatif, officiellement inauguré le 3 décembre 2022 à notre grande joie.

Voici un aperçu du travail déjà accompli par une équipe municipale qui reste mobilisée.



*Par ailleurs, pouvez-vous aborder les travaux pluriannuels programmés sur le mandat pour préserver notre patrimoine et prendre le virage de plus de sobriété énergétique.*

Effectivement la commune possède un patrimoine qu'il est nécessaire d'entretenir. C'est pour cela que nous consacrons, tous les ans depuis 2020 un budget d'environ 200 k€ pour l'entretien de nos monuments classés, de nos routes, de nos chemins et de nos petits éléments de patrimoine.

Après un audit de l'éclairage public et la décision d'étendre l'extinction de l'éclairage public (22h-6h ; en cours de programmation), la commune a lancé une première tranche de rénovation de cet éclairage public. Cette année ce sont 130 luminaires (sur 300 à changer prioritairement) qui vont être basculés en « led » ce qui permettra des premières économies d'énergie. D'autres tranches suivront jusqu'à renouveler l'ensemble du parc.

Pour prolonger ce travail autour de la transition écologique un groupe de travail, composé de 7 élus, a été créé. Il est chargé de proposer et mettre en œuvre des actions en la matière.

*Enfin, vous avez aussi exposé les principaux projets structurants à venir pour la commune dont certains figuraient dans votre projet municipal. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

Comme vous le savez, la commune s'est engagée dans un projet de valorisation du village d'Istournet pour en faire son « pôle de détente et de loisirs ».

Il s'agit d'aménager le site lui-même et de le relier ensuite au bourg de Sainte-Radegonde par une voie verte cyclable « en site propre ». Des achats fonciers sont toutefois nécessaires pour mener à bout ces projets dont l'intérêt général est sans conteste. Certaines négociations sont conclues et d'autres avancent grâce à la bonne compréhension des enjeux de ce programme par les propriétaires.

L'autre grand projet en matière de mobilité est la création d'une autre voie cyclable entre le Gué de Salettes et le bourg de Sainte-Radegonde passant par le site mémoriel départemental. Elle pourrait servir aussi bien dans les déplacements du quotidien que dans les déplacements de loisirs attirant ainsi un nouveau public qui découvrirait autrement notre histoire et notre patrimoine. La commune a demandé au Département de l'Aveyron de porter la maîtrise d'ouvrage de ce projet très structurant.

Ces deux voies vertes cyclables figurant au schéma des mobilités actives de Rodez agglomération, nous pourrions également compter sur son soutien financier pour leur réalisation.

La revitalisation du tronçon du GR62 entre Inières et Conques est un autre projet très important pour notre territoire. Il présente un grand intérêt car il passe par nos 3 villages principaux que sont Inières – Sainte-Radegonde – Istournet. La restauration du gîte d'étape d'Inières est lancée, le permis de construire doit être déposé dans les prochains mois.

Les élus sont également en contact étroit avec les professionnels de santé de la commune pour réfléchir à un projet d'extension du pôle médical. L'objectif est de créer les conditions qui permettraient de conforter l'activité actuelle et de susciter l'arrivée de nouveaux praticiens afin de pérenniser une offre de santé pour les administrés.

Soyez assurés que nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier et des autres réalisations à venir.

**Laurence PAGES-TOUZE, qui était entourée de son équipe municipale et de deux enfants représentant le conseil municipal des enfants, s'est enfin réjouie pour l'année écoulée du retour à une vie normale avec de nombreuses animations et manifestations qui ont permis aux Radegondiens de se retrouver et de vivre de bons moments de partage.**

**La soirée s'est poursuivie avec un vin d'honneur et la traditionnelle galette permettant aux élus et habitants de prolonger les échanges et de partager un moment de convivialité en ce début d'année.**



# Infos municipales

## DÉMARRAGE DES TRAVAUX du lotissement les Idylles

Les travaux du lotissement les Idylles (voir le sentier n°61) ont démarré début février 2023 par de gros travaux de terrassement et d'implantation des réseaux... Ils vont se poursuivre durant des mois pour une livraison des lots programmée au premier trimestre 2025.



## DÉPÔT COMMUNAL : fin des travaux

Après l'extension réalisée il y a quelques années du dépôt communal (hangar), l'équipe municipale a fait le choix de mener des travaux complémentaires. Cela a consisté à la création d'une dalle, à la fermeture du hangar (bardage et portail) et enfin à la mise en place d'une barrière pour sécuriser la mezzanine à l'intérieur du bâtiment. Ces divers travaux terminés permettent une utilisation optimale de ces locaux qui offrent à présent une capacité appréciable de rangement et de stockage.



## TRAVAUX d'élagage

Fin février, les Ateliers du Rouergue ont entrepris des travaux d'élagage dans différents secteurs du bourg de Sainte-Radegonde. Étaient principalement concernés les lotissements de la Pendarie, Les Cammas, le Campet, Les Terres du Sud, le terrain de pétanque et le jardin du presbytère. Seules les branches basses ou gênantes ont été supprimées lors de cette taille de fin d'hiver.

Pour rappel l'Association les Ateliers du Rouergue a pour objectif d'offrir aux travailleurs handicapés, et en priorité à ceux des établissements de l'ADAPEI de l'Aveyron, des modalités de travail susceptibles de faciliter leur promotion professionnelle.

Par ailleurs, l'entreprise Vert Tea Jeu est intervenue de son côté pour élaguer les arbres autour du stade d'Istournet.



## RELOOKING de la place du fournil

En plus de l'élagage des arbres gênant l'éclairage du terrain de pétanque, des travaux de désherbage ont été effectués par une équipe de « Progress » (structure insertion par l'activité économique). La Colas est ensuite intervenue pour traiter la surface de la place ; promesse tenue au club de pétanque qui avait organisé au printemps 2022 un concours régional, interne à cette entreprise. Bonne saison 2023 à nos pétanqueurs et aux amateurs du vendredi soir !



# Infos municipales

## UN DÉNEIGEMENT efficace

Alors qu'un épisode neigeux s'abattait sur la commune la nuit du 19 janvier 2023, nos agents techniques se sont mobilisés une partie de la nuit (jusqu'à 4h du matin) pour déneiger et saler les routes permettant aux habitants de bénéficier d'axes dégagés le lendemain matin. De nombreux habitants ont fait part de leur satisfaction, nous nous associons à eux pour remercier David et Joël.



## RÉFECTION DES BANCS

Une opération de réfection des bancs publics de la commune a été lancée : nettoyage, ponçage, traitement, peinture et changement des lattes de bois pour les bancs les plus endommagés.



## MON MAÎTRE EST CLASSE, il ramasse !!!!

Sept distributeurs de poches à déjections canines ont été implantés dans le bourg de Sainte-Radegonde et à Istournet.

Fini donc les trophées sur la place du fournil exaspérant les usagers de cet espace : pétanqueurs, basketteurs, promeneurs etc... !

Fini donc les projections sur nos deux agents communaux quand ils passent le fil dans nos espaces verts (mettez vous à leur place !) !

Fini donc la corvée de nettoyage des chaussures victimes d'une crotte laissée sur les trottoirs.

Fini donc... si les maîtres indécents veulent bien se donner la peine de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. L'arrêté municipal N°2023-00-03 affiché près de chaque distributeur, rappelle les obligations et les sanctions encourues si ces premières ne sont pas respectées.

Nous comptons sur vous !



## JOBS d'été

Comme les années précédentes, la municipalité souhaite renforcer l'équipe technique cet été pour l'entretien des espaces verts. Si vous êtes majeur(e) et intéressé(e), merci d'adresser votre candidature en mairie d'ici le 15 mai 2023.

# Allons plus loin dans les économies

## Les communes de l'Aveyron ont confié au SIEDA (Syndicat d'Énergies de l'Aveyron) l'organisation du service public de l'électricité.

Le SIEDA est ainsi propriétaire du réseau électrique moyenne et basse tension. Il a confié la gestion de ce service public au concessionnaire ENEDIS. Il veille également à la bonne organisation et à la qualité du service public de distribution de l'électricité.

Acteur important dans l'aménagement du territoire aveyronnais, le SIEDA dirige et finance d'importants travaux sur le réseau électrique en zone rurale. En ce qui concerne notre commune, il s'agit essentiellement de travaux d'enfouissement.

Outre cette mission première, le SIEDA s'est vu confier des missions complémentaires :

- 1 - Déploiement du réseau très haut débit ALL'Fibre : le SIEDA a été désigné par les collectivités aveyronnaises et le conseil départemental pour piloter le déploiement de la fibre optique sur le département à l'exclusion des agglomérations de Rodez et Millau.
- 2 - Transition énergétique : le SIEDA expérimente l'autoconsommation collective dans son quartier à Bourran et s'implique dans des projets d'énergie renouvelable citoyenne. Il intervient par ailleurs dans la rénovation énergétique des bâtiments en particulier par la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments.
- 3 - Éclairage public : le SIEDA assure aux communes adhérentes des prestations concernant la construction, l'entretien et le renouvellement du parc et des réseaux.
- 4 - Le réseau REVEO : le SIEDA contribue à l'évolution des modes de déplacement, en encourageant le déploiement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques en association avec les dix syndicats d'énergie et les deux métropoles de la région Occitanie.

*D'autres informations sur le site : [sieda.fr](http://sieda.fr).*

## RÉNOVATION énergétique

La loi ELAN a introduit au travers du dispositif Eco Energie Tertiaire une obligation réglementaire engageant les acteurs de ce secteur vers la sobriété énergétique. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Notre commune est concernée pour le périmètre comprenant les bâtiments suivants : école, mairie, salle d'animation, crèche ainsi que l'ensemble des locaux professionnels situés sur le Champ du Moulin.

Dans un premier temps, cette démarche impose aux collectivités d'effectuer un inventaire complet des bâtiments (localisation, taille, consommation énergétique, système de chauffage...) puis de mettre en place les mesures destinées à des baisses significatives de ces consommations (-40% en 2030/-50% en 2040 et -60% en 2050).

L'inventaire est d'ores et déjà lancé et la municipalité a demandé un appui au SIEDA pour réaliser des audits énergétiques des bâtiments concernés. Dès 2018 ont été réalisés ceux de l'école, de la crèche et de la salle d'animation. En 2022, il a été complété par l'audit du local professionnel (infirmières et kinésithérapeute) et celui de la mairie sera effectué pour 2024. Les résultats de ces audits permettent la priorisation et la programmation d'actions destinées à répondre aux objectifs fixés.



# d'énergie avec le SIEDA

## RECHARGES véhicules électriques

Le conseil municipal du 16 mars 2023 a délibéré pour l'installation d'une IRVE (Infrastructure de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables). Le SIEDA nous accompagnera dans ce déploiement à proximité de la salle du Champ du Moulin.

## RÉNOVATION de l'éclairage public

La situation énergétique et environnementale a amené la municipalité à prendre des décisions relatives au fonctionnement de l'éclairage public de notre commune.



L'éclairage public de la commune est constitué de 543 points lumineux (hors ZA Arsac) regroupés autour de 31 coffrets d'alimentation, 18 d'entre eux (448 foyers lumineux) sont équipés d'une horloge astronomique permettant un pilotage précis de la zone concernée.

Le coût annuel de l'éclairage public sur notre commune est de l'ordre de 35 000 €

La rénovation du parc communal concerne 308 points lumineux urgents et 146 points prioritaires (70 ou 100W installés par point lumineux), l'objectif est de remplacer ceux-ci par des équipements à LED (32 à 60W maximum). Outre l'économie directe en terme de consommation et l'augmentation en terme de durée de vie, la rétribution contractuelle en terme d'entretien (contrat avec le SIEDA) passe de 16 € à 9 € (annuel/point lumineux).

La municipalité a sollicité le SIEDA pour envisager le remplacement de ces 308 points lumineux sur 3 exercices à compter de 2023.



Le coût estimatif de remplacement de 130 foyers en 2023 est de 60 698 € HT dont 15 % sont pris en charge par le SIEDA (soit 9 105 €). D'autres sources de financement sont sollicitées sur cette rénovation (DETR -dotation d'équipement des territoires ruraux- et «Fonds vert»).

Le gain annuel estimé est de 3100 € dès la première année et de 11 000 € au bout de 3 ans (9000 € de gain de consommation des 308 points lumineux et 2000 € au titre du contrat avec le SIEDA).

Par ailleurs, la municipalité a pris une délibération consistant à modifier les plages de fonctionnement de l'éclairage public. Pour toutes les zones où cela est possible, l'extinction sera prochainement étendue de 22h à 6h00 tous les jours. Cette mise en œuvre est pilotée par le SIEDA.



# Les finances

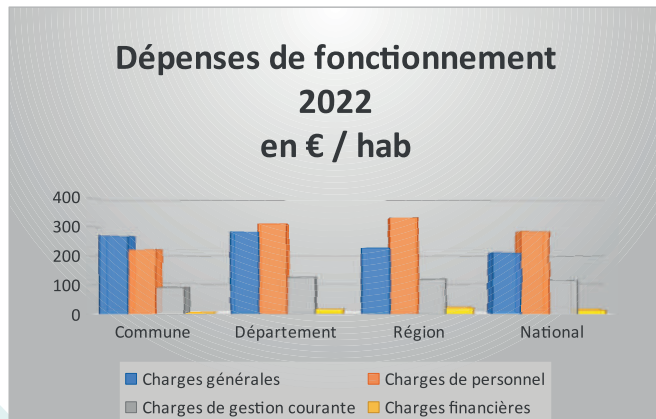
## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Il confirme une forte diminution de la dette, une maîtrise des charges de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnel, une fiscalité dont les taux n'ont pas évolué depuis 2010, des ressources propres qui permettent à la commune d'envisager l'avenir sereinement.

La situation financière saine de la commune a été saluée par le Trésorier le 16 mars lors du conseil municipal.

Par ailleurs la commune de Sainte-Radegonde a été choisie pour expérimenter avec un an d'avance les nouvelles normes comptables : M57.

### Charges de Fonctionnement



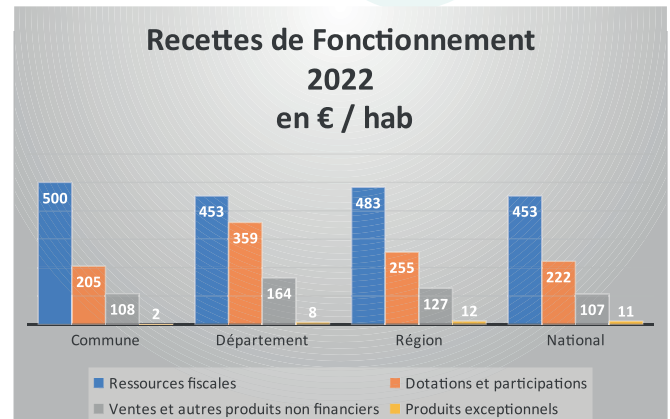
Les charges de fonctionnement sont en hausse maîtrisée cela s'explique par :

- l'inflation des prix notamment sur ceux de l'énergie et des denrées alimentaires,
- l'application des nouvelles règles comptables, désormais, les travaux routiers sont compris dans les charges de fonctionnement (153 K€ sur 2022),
- le développement des services rendus à la population :
  - Augmentation sensible des effectifs de l'école, de la cantine, de la garderie et enfin du centre de loisirs.
  - Élargissement des horaires d'ouverture de l'Agence Postale (samedi)
  - Augmentation du soutien aux associations de la commune.

Quant aux charges de personnel elles sont maîtrisées et largement en dessous du niveau départemental et régional.

La commune emploie 15 salariés (y compris les salariés de l'ASAC) soit l'équivalent de 10 ETP (équivalent temps plein).

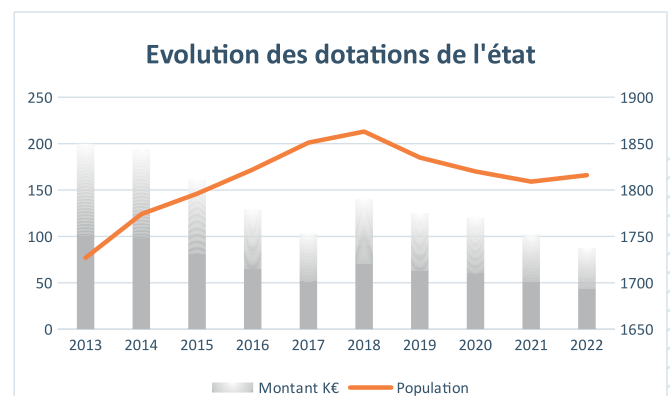
### Produits de Fonctionnement



La stagnation des produits de fonctionnement s'explique par : La forte baisse des dotations de l'État (DGF + DSR), mais aussi par la volonté des élus de ne pas relever les taux des impôts locaux.

Remarque : Depuis 2021, pour les taxes foncières des propriétés bâties, le taux départemental a été ajouté au taux communal fixé en 2010, cela n'a pas d'incidence pour le contribuable.

### Dotations de l'état



Les dotations de l'État sont en baisse significative depuis des années.

### Résultat (Produits - Charges de Fonctionnement)

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2022 présentant un excédent de fonctionnement de 419 868,45 €.

Ces résultats satisfaisants sont largement supérieurs à la moyenne nationale (28% des recettes de fonctionnement VS 15,5%)



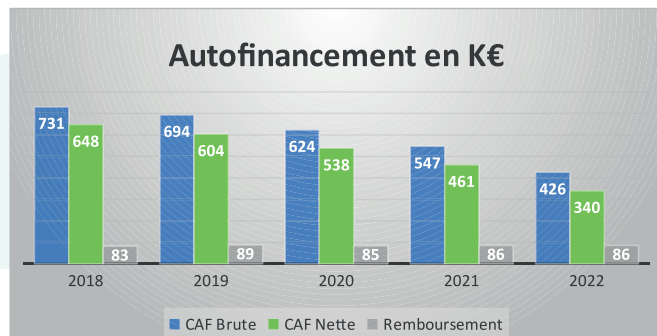
# Les finances

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF brute et nette)

La CAF brute représente l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, utilisable pour financer les opérations d'investissement.

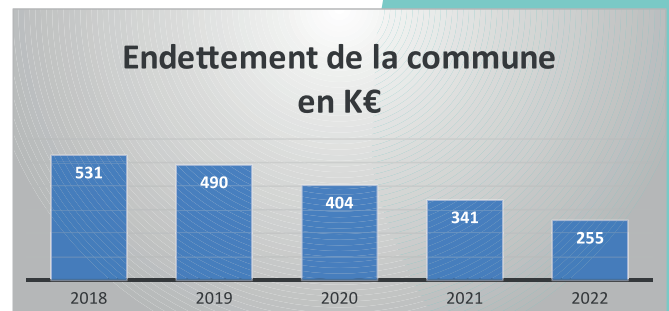
La CAF nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes. La CAF nette représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.

La commune n'est pas épargnée par une tendance observée nationalement : une CAF qui diminue, reflet de l'augmentation des charges et de la stagnation des recettes. La bonne gestion atténue ce phénomène qui devrait toutefois être à nouveau observé sur 2023.



## ÉVOLUTION de l'endettement

A titre indicatif, l'endettement représente 141 € /habitant, soit largement en dessous de la moyenne départementale des communes de même strate (750 € /habitant). Cette situation nous permet d'envisager sereinement le financement de nos nouveaux projets.



## 2023

### Fiscalité :

Après avoir pris connaissance des résultats ci-dessus, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux :

- Taxes foncières sur les propriétés bâties.....	39,06%
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties.....	96,78%
- Taxe habitation (Résidences Secondaires) .....	10,31%

### Budget 2023 :

Principaux projets d'investissements :

- Rénovation du Gîte d'étape d'Inières
- Rénovation énergétique de l'éclairage public
- Développement des circulations douces
- Aménagement pôle détente et de loisirs d'Istournet
- Acquisitions foncières : Istournet, la Cible

# Animations et festivités de l'hiver

## INAUGURATION café associatif



L'inauguration du café associatif le « Saintra » a eu lieu le samedi 3 décembre 2022 à la salle du jardin du presbytère. Point de longs discours, mais une mise en scène humoristique, remarquablement interprétée par les deux co-présidents Sylvie Lechat et Patrick Vedel, a planté le décor : convivialité, partage et chaleur seront les moteurs de cette jeune association.

Environ 80 personnes, jeunes et moins jeunes, se sont réunies autour du vin d'honneur offert par l'association pour l'occasion. La soirée s'est prolongée par un buffet dînatoire et une animation musicale.

Pour rappel le « Saintra » ouvrira ses portes **tous les vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 22h.**

Des ateliers sont animés par des adhérents et des animations seront proposées par la commission animation du café associatif.

**Nous souhaitons à cette jeune association une très longue vie et de nombreux moments de partage !**

**Contact : [cafeassociatifsteradegonde@gmail.com](mailto:cafeassociatifsteradegonde@gmail.com)**

## LE RETOUR du goûter des aînés !



A l'initiative de la municipalité, une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle d'animation le mercredi 7 décembre 2022 pour partager le goûter des aînés. Ce moment de convivialité a permis aux participants de passer un bon moment ensemble et de profiter d'une animation musicale après deux années de crise covid durant lesquelles les conditions sanitaires n'avaient pas permis aux aînés de la commune de se réunir ainsi.

## LA NOUVELLE ADRESSE du Père Noël!



Les élus de la commission « Bien Vivre ensemble » ont eu, cette année, une mission bien particulière pour les fêtes de Noël. Le Père Noël en personne a fait une demande d'asile dans le village. Cette demande a trouvé écho auprès d'Anthony qui a gentiment accepté de prêter le « Fournil ». L'équipe d'élus en charge des décors a rapidement installé cet invité dans ce magnifique édifice : un lit, une table, un peu d'éclairage, des bûches dans la cheminée, le tour est joué. Le remplacement de la porte en bois par une ouverture ajourée, réalisée par les agents communaux a ainsi permis aux enfants du village de rêver devant cette maison un peu hors de commun. Un décor forestier installé tout autour de la maisonnette complétait la magie. Diverses répliques du Fournil, des sucreries et autres lutins ont été installés dans les différents quartiers. Chaque année, un nouveau hameau est décoré, cette année, ce fut le tour d'Arsaguet. Malgré la crise énergétique, la municipalité a fait le choix de maintenir l'éclairage du clocher et des sapins placés aux entrées du village. Les guirlandes installées sont des guirlandes à ampoules leds à faible consommation. Un peu de lumière dans la nuit de l'hiver...

Seule ombre au tableau, certaines décorations ont encore disparu cette année, empruntées par quelques plaisantins... Si elles n'ont aucune valeur marchande, réalisées à partir de matériaux de récupération, il n'en reste pas moins que les décorations demandent beaucoup d'investissement en temps, tant en réalisation qu'en installation.

Comme chaque année, un grand jeu était organisé en parallèle de ces décorations. Le Père Noël ayant été cambriolé, il fallait, avec un peu de perspicacité retrouver des indices cachés derrière les décors. Une cinquantaine d'enfants a participé, et une dizaine d'entre eux ont été récompensés par tirage au sort. Les récompenses ont été remises le samedi 7 janvier autour d'un petit goûter.

## UNE SOIRÉE MUSICALE réussie



Le concert de l'*Union Musicale Swing Band* de Rodez a connu un beau succès le samedi 26 novembre à Sainte-Radegonde. En effet, 150 personnes étaient présentes dans la salle d'animation du Champ du Moulin pour écouter de belles interprétations. **La participation libre a grossi la cagnotte du Téléthon.** Il y avait donc une double raison pour ne pas rater cette soirée !

## INSOLITE : plus de trois heures de match et un score fou !

Sainte-Radegonde accueillait Aubrac 98 le 4 février pour le compte des 16<sup>es</sup> de finale de la coupe de l'Essor. Les locaux l'ont finalement emporté après une séance de tirs au but interminable et totalement folle. Le score : 1-1 après les prolongations et 36 tirs au but plus tard, un score final de 14-13 !

Accrochez-vous bien sur le scénario... Aubrac 98 a ouvert le score à la 90<sup>e</sup> minute. Les locaux, qui ne se sont pas résignés, ont égalisé à la 90<sup>e</sup>+2. Il ne se passera rien pendant la prolongation avant que les tirs au but ne débutent. « *Nous avons la gagne au bout du pied au 5<sup>e</sup> tir. Raté. Derrière, nous ratons les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> et ils ont donc à leur tour le penalty pour gagner à trois reprises car ils tiraient en deuxième* », continue Hervé Gilhodes l'expérimenté milieu de terrain radegondien. Malheureusement pour les Nord Aveyronnais, c'est raté à chaque reprise. Ensuite, tout le monde marque jusqu'au 18<sup>e</sup> tir de chaque côté ; alors que bon nombre de joueurs se sont déjà présentés à neuf mètres à deux reprises ! Sainte-Radegonde marque et Aubrac 98... rate son cinquième tir au but de la soirée.

Une soirée mémorable et à en perdre la tête. La preuve avec l'arbitre ayant rentré un score de 18 tirs au but à 17 sur la feuille de match dématérialisée. Alors que d'après les protagonistes, s'il y a bien eu 18 tirs pour chaque club, le score serait de 14-13. Anecdote. Pas comme le scénario de cette folle soirée.



**Un match de coupe qui est allé bien au-delà du bout du suspense, si loin qu'on ne savait plus quel était le véritable score du match !**

Après trois nouvelles victoires, le parcours continu avec une finale à venir ! Une belle saison pour notre équipe qui est par ailleurs en tête de son championnat.

## REPAS DES ASSOCIATION au profit du Téléthon

**Les associations de Sainte-Radegonde se sont mobilisées autour d'un projet commun : le repas du Téléthon.**

Celui-ci a connu un vif succès puisque 245 personnes se sont retrouvées le samedi 4 mars à la salle du Champ du Moulin.

Après un apéritif, animé par le club Noryéva Causse Country qui a proposé une démonstration de danses du Grand Ouest, un menu 100 % terroir concocté par les associations fût apprécié. La soirée s'est poursuivie en musique avec Ac'Loustics dont le répertoire est parvenu à enchanter le public.

**Merci aux bénévoles des associations** pour cette belle soirée qui aura permis de les fédérer et d'offrir aux participants un très agréable moment tout en reversant les bénéfices de la soirée (repas et la buvette).



**Record de gains pour le Téléthon !**

Les radegondiens sont généreux, c'est une certitude. Les différentes manifestations réalisées sur la commune : randonnée, concours de pétanque, inauguration du café associatif, concert, dons divers et repas des associations ont permis de remettre la coquette somme de 4 318,20 euros.

La délégation départementale du Téléthon remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette belle collecte.

## SPECTACLE « On dit pas hein ! »

Depuis deux ans la MJC propose aux communes de l'Agglomération des spectacles de sa programmation « hors les murs ». C'est dans ce cadre-là que nous avons accueilli le spectacle de danse « On dit pas hein », le vendredi 31 mars 2023.

Durant l'après-midi, les danseurs de la compagnie Zou ont fait une intervention auprès des enfants de deux classes de l'école Charles Cayla. Invités par l'équipe municipale, ils sont revenus le soir en compagnie de leurs parents pour assister au spectacle. De nombreux Radegondiens les ont rejoints pour une soirée culturelle agréable.



# État civil

## NAISSANCES

### Jade BRANCHER

le 26 septembre 2022  
(1, passage du Clos)

### Matéo DELHON

le 18 novembre 2022  
(2, rue de la Cibade)

### Ilyan CHAM

le 23 décembre 2022  
(24, rue des Lignes)

### Maël CHAUDERON

le 4 janvier 2023  
(Bouzinhac)

### Agathe DAURES

le 5 février 2023  
(4, Passage du Clos)

### Albane GROSBOIS

le 13 mars 2023  
(12, rue Adrien Vézinhet)

### Paola CAUMEIL

le 14 mars 2023  
(3, rue des Peyroussettes)

### Julia CRAYSSAC

le 31 Mars 2023  
(1, rue des Cammas)

### Waren BLIN

le 31 Mars 2023  
(6, Impasse du 17 Août 1944)

## DÉCÈS

### Claude VALAT

le 23 octobre 2022 à 81 ans  
(7, route de l'étang)

### Marie-Thérèse D'AURE

le 4 décembre 2022 à 94 ans  
(Hyars)

### Henri FERRIE

le 8 janvier 2023 à 96 ans  
(Aussuejouis)

### Christian VILLAR

le 12 janvier 2023 à 80 ans  
(11 rue des lignes)

### Louis ROMIEU

le 24 mars 2023 à 93 ans  
(Caumels)

### Roger BOURNET

le 30 mars 2023 à 79 ans  
(Puech Serin)

## Information

Dans le cadre du plan départemental de gestion d'une canicule, le dispositif de protection des populations les plus vulnérables existe sur la commune de Sainte-Radegonde depuis 3 ans. Il concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription sur ce registre, disponible en mairie, est basée sur le volontariat et a pour objectif de favoriser l'action des élus et des services sanitaires auprès de ces personnes en cas de crise.

Vous pourrez effectuer cette démarche en vous rendant, vous ou un tiers de votre choix, à la mairie de Sainte-Radegonde, en appelant au 05 65 42 46 00, ou en téléchargeant le formulaire sur le site de la mairie :

[https://portailcitoyen.monsitecommunal.fr/media/portails/entrees/Plan\\_de\\_gestion\\_de\\_la\\_canicule\\_.pdf](https://portailcitoyen.monsitecommunal.fr/media/portails/entrees/Plan_de_gestion_de_la_canicule_.pdf)

## LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES  
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES  
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES  
DÉPENDANTES

## Agenda 2023



- 8 mai** Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au mémorial.
- 8 mai** Pétanque : Éliminatoire du championnat de l'Aveyron Triplette Promotion (secteur de Rodez) à Inières
- 2 juin** Distribution de sacs poubelles de 9h à 18h (salle du jardin du presbytère)
- 3 juin** Finale de la Coupe de l'Essor « Techniciens du sport » de football à Onet-le-Château : Sainte-Radegonde contre Haut Lévézou
- 10 juin** Fête de l'école
- 7 juillet** Soirée APE, apéro concert avec restauration sur place
- 29/30 juillet** Fête à Inières
- 17 août** Cérémonie commémorative du 17 août 1944 au mémorial
- 2/3 septembre** Raid 2 Gonde et journées des 4V
- 16/17 septembre** Journées du patrimoine
- 14/15 octobre** Festival du livre jeunesse

Directrice de publication : Laurence Pagès-Touzé  
Rédaction-Documentation : Commission Communication  
Mentions légales et Crédits photos : Commission communication, SIEDA, ABC Géomètre, Centre Presse  
Réalisation et impression : Groupe Burlat Rodez - 04/2023 - ISO 14001